

FEUILLE DE CHOU

Bulletin Municipal de la Commune de Séréilhac. Consultable sur le site internet de la commune : www.sereilhac.com

Dans son dernier édito, Eric Maneuf écrivait :

« ...une partie de la loi NOTRe rentrera en application en 2018. Un article de cette loi est consacré à l'eau et à l'assainissement et, contrairement à ce que l'on peut entendre sur les ondes de radio trottoir, la modification de notre régie d'eau n'est pas une volonté de votre conseil municipal mais bien l'application d'une loi »

Désormais, nous y sommes : le transfert des compétences eau et assainissement vers la Communauté de Communes devra être effectif dans quelques mois. Les organisations à mettre en place et leurs conséquences sont au cœur de nos réflexions, tant au niveau de la commune qu'au niveau de la Communauté de Communes. Aujourd'hui, l'assainissement est géré par chaque commune alors que nous sommes la seule commune à avoir la gestion de l'eau en régie.

La mutualisation de ces services n'est pas simple et les possibilités offertes par la loi sont minces.

Quelle que soit l'organisation choisie, je veillerai à ce qu'elle ne se fasse ni au détriment des usagers ni à celui de la commune. Il est entre autre impensable d'opter pour l'abandon de la distribution d'eau potable produite sur Séréilhac, dans un contexte écologique fort et de développement durable omniprésent.

D'autres sujets étudiés par les élus au sein de la Communauté de Communes devraient impacter la commune, la modification du PLUI et l'aménagement numérique entre autres.

La rentrée des classes s'est déroulée normalement, sans changement des rythmes scolaires. Le plan de circulation mis en place au 1^{er} septembre devant les écoles est respecté par une majorité d'automobilistes. Seuls quelques irréductibles ne se préoccupent ni du code de la route ni de la sécurité de nos enfants. Ils pourront un jour se retrouver face aux gendarmes.

Un certain nombre de chantiers ont été entamés sur la commune :

- aménagement d'une zone de stationnement à côté du cimetière,
- aménagement et mise en accessibilité de la salle polyvalente qui devraient s'achever début 2018,
- réfection des allées du cimetière.

Les travaux de changement de la conduite d'eau et d'extension du réseau d'assainissement en bordure de la RN21 sont dans la phase de concertation entre l'entreprise choisie, les propriétaires concernés et les services de l'Etat ayant en charge l'exploitation de la route nationale.



Sommaire

Dossiers du Conseil Municipal

2-3

Espace des Associations

4-5

Pour Info

5-8



Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi 8h-12h 13h30-17h30
Le samedi 9h-12h
Tél. : 05.55.39.10.33

Hors horaires d'ouverture :

Urgences techniques (fuites,...) :
06.72.47.36.70
Adjoint d'astreinte (problèmes graves) :
06.75.03.79.93

Comptes rendus du Maire

Le maire présente au Conseil :

- le sinistre survenu le 25 juillet 2017 dans l'Algéco de la maternelle immédiatement signalé et pris en charge par l'assurance,
- la demande de 3 commerçants pour un droit de place sur le marché pour la vente de plats cuisinés (paëlla), la vente de fruits et légumes et la vente de produits monastiques,
- une lettre adressée à la mairie par un camping cariste de passage pour féliciter la commune pour son aire,
- la note de rappel concernant la location des tables et des bancs uniquement aux habitants et associations de la commune,
- l'exécution des budgets conforme aux prévisions.

Solidarité

La commission informe le conseil que :

- pendant la période juillet-Août, la commission a continué à maintenir des relations et visites avec certaines personnes pour rassurer et combler leur isolement,
 - qu'au mois de juillet, la Banque Alimentaire a aidé une famille en difficulté sur la commune et précise qu'un camion itinérant stationnera sur notre territoire courant septembre pour venir en aide aux personnes en situation de précarité. En attendant il existe le Solidaribus du Secours Populaire qui stationnera de septembre à décembre une fois par mois le jeudi matin de 10 h à 11 h 30 à Flavignac.
- En juillet et août une légère augmentation des demandeurs d'emplois a été constatée par rapport au mois précédent.

Cadre de Vie

Travaux du service technique :

- branchement d'eau à Clairefaye et aux Champs et fermeture de compteurs d'eau à La Petite Ribière et Gattebourg,
- remise en place des panneaux et des plots Chez Mana et changements de certains panneaux de lieux-dits,
- nettoyage de plusieurs terrains laissés à l'abandon par leurs propriétaires,
- pose d'étagères dans l'école, de rehausse dans un bac à la maternelle, divers accessoires à la garderie et 3 bancs dans la cour de l'école durant les vacances scolaires,
- une réfection du petit pont a été effectuée à Maison Neuve.

Divers :

Des problèmes de mesures et de flotteurs ont été réparés par la société VGS sur la station de traitement de Gobelets.

Le programme de voirie 2018 a été étudié et chiffré par l'ATEC.

Le responsable de la collecte des déchets du Val de Vienne a demandé à la commune d'effectuer des aires de retournement en différents endroits de la commune (Puy Magnot, Riscontout, allée des Marronniers). Des solutions ont été trouvées pour améliorer la collecte.

Le revêtement des allées du cimetière par l'entreprise COLAS est en cours. Le mur du cimetière étant délabré en certains endroits, il sera réparé par les employés communaux.

La fleuriste a remercié la commune pour les panneaux signalétiques posés.

Une partie de l'allée des Tilleuls est en sens interdit depuis le 1^{er} septembre afin de sécuriser l'accès aux écoles. Les travaux d'agrandissement du parking près du cimetière sont en cours.

Une poubelle plus importante sera apportée à l'aire de camping car. Une réflexion sera menée sur le prix du jeton. La commune a sollicité son adhésion auprès de la FFACCC (Fédération Française des Associations et Clubs de Campings-Cars).

Une réunion de la commission Cadre de Vie aura lieu le 13 septembre à 20 h 00 avec la ligue de Football d'Aquitaine pour la faisabilité d'un espace de jeux City financé à hauteur de 50 % par la CNDS.

Un contact a été pris avec un pisciculteur pour le rempoissonnement de l'étang.

Un rendez-vous doit avoir lieu entre l'association para-moteurs décollant et atterrissant à Maison Neuve et la commune afin de préciser les modalités de la pratique de ce sport.

Concernant les travaux de renforcement du réseau d'eau potable et d'extension du réseau d'assainissement collectif aux Betouilles, une réunion est prévue le mercredi 6 septembre à 18 h 30 avec le maître d'œuvre, l'entreprise PRADEAU et les propriétaires concernés.

Les Dossiers du Conseil (Suite)

Val de Vienne

Comme développé dans l'édito, les modalités de transfert des compétences eau et assainissement sont en cours de réflexion.

Finances

Il a été décidé de souscrire 2 emprunts.
Un de 170.000 € pour financer les travaux de la salle des fêtes de Maison Neuve et un de 60.000 € pour financer les travaux d'assainissement des Betouilles.

Enseignement

Les menus présentés par le cuisinier ont été validés pour la 1ère période et le nombre d'élèves déjeunant à la cantine est de 205.

Vie Associative

Point sur les manifestations passées :

22 et 23 juillet : la fête de la Ste Madeleine a été une réussite. La fête s'est terminée le dimanche soir par un joli feu d'artifice qui s'est fini sous la pluie.

25 et 26 août : Comme tous les ans le club de Léonberg a fait la démonstration de cette race de chiens.

25 et 26 août : Ball-trap de l'ACCA organisé au lieu-dit « Les Chabannes » a rencontré un énorme succès

2 septembre : l'association « Changer d'Ère » a proposé cette année un thème autour de l'Humain « Résister à l'ère de l'homme-machine ».

Pour le Téléthon les 08 et 09 décembre, une réunion publique a eu lieu le vendredi 8 septembre à 20 h 30 au restaurant scolaire pour recueillir les idées de chacun.

Manifestations à venir :

23 septembre à partir de 14 h 30 : randonnée pédestre organisée par l'Amicale de Crézeunet au profit du Téléthon.

1^{er} octobre : Fête de l'Âne avec vide grenier.

7 et 8 octobre : Salon gourmand organisé par le Lions Club.

15 octobre à partir de 8 h : Première Broc Party - Beddies Crew - Le Bos Vieux

15 octobre : Course d'endurance aux Seychas

Divers

Le projet mené conjointement avec la Mutualité Française et Limoges Habitat devrait voir le jour en 2020. 16 logements sociaux seraient proposés à la location. Le permis de construire serait déposé en 2018.

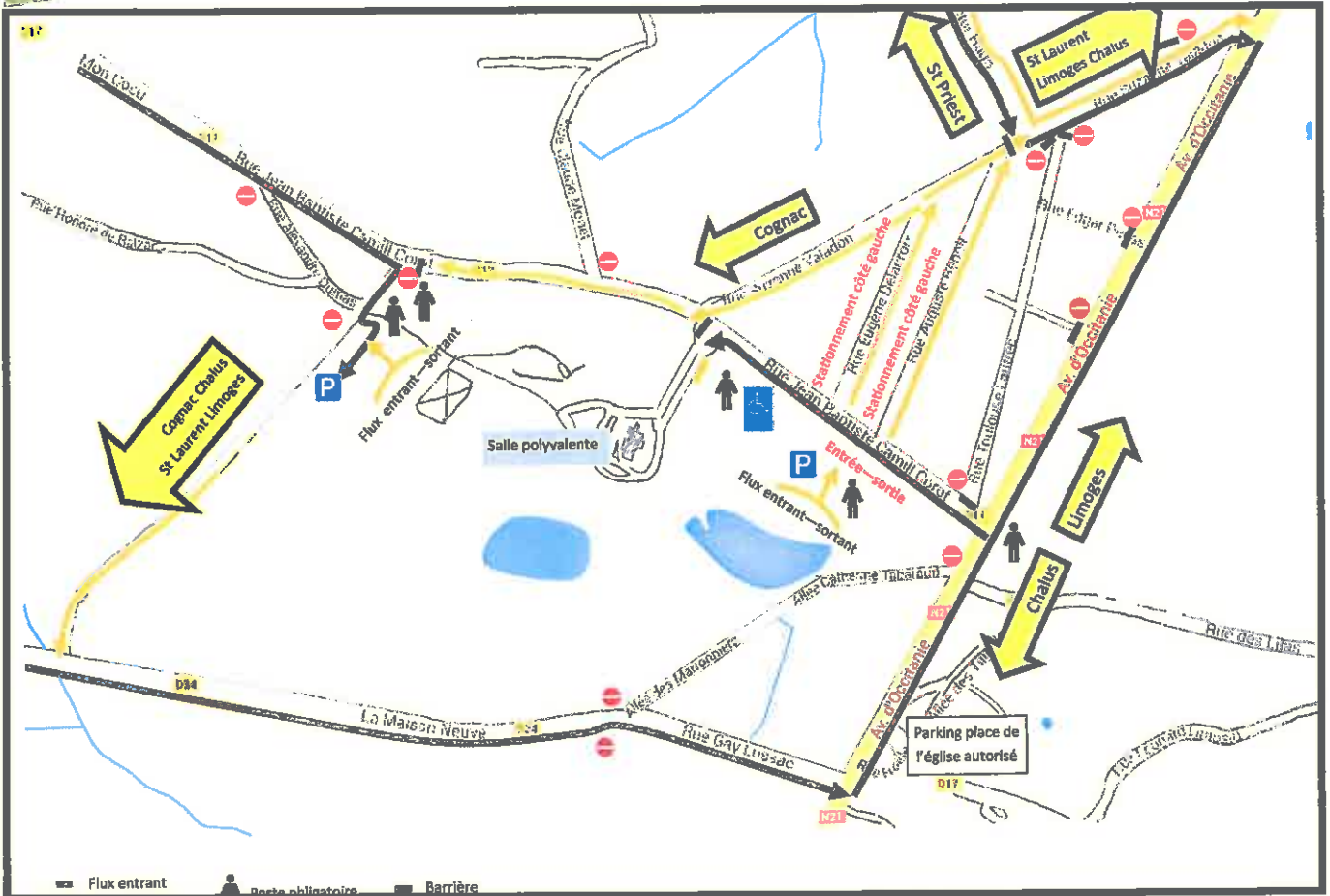
Sur l'Agenda du Conseil Municipal

Tous les mardis	14 h 30 - Réunion de chantier salle polyvalente	05 octobre	Prévention routière à l'école
29 septembre	20 h 30 : Conseil Municipal		



Espace des Associations

Le Comité des Fêtes - Fête de l'Âne



Les préparatifs pour la fête de l'Âne qui aura lieu le dimanche 1er Octobre 2017 vont bon train et chacun ne se ménage pas.

Mais pour que cette manifestation prenne toute son ampleur et qu'elle soit aussi réussie que les années précédentes, les membres du comité des Fêtes de Sereilhac font appel à vous.

Nous sommes à la recherche de bénévoles.

Vous êtes toutes et tous les bienvenus. Chacun d'entre vous peut nous apporter beaucoup. Un peu de votre temps à nous consacrer et cette fête sera plus grande.

N'hésitez plus, venez rejoindre notre équipe sympathique et dynamique.

Vous pouvez contacter Valérie Pageot, Présidente, au 06.72.17.31.07

Une réunion publique est prévue le vendredi 22 Septembre à 20h30 à la salle des fêtes de Maison Neuve.



Espace des Associations (suite)

Amicale de Crézeunet

SÈREILHAC

RANDONNÉE PÉDESTRE
 Une promenade en pleine nature tout en s'amusant
 Au profit d'une œuvre de solidarité | Le Téléthon
 Ne vous en privez pas !

OUVERT À TOUS PARTICIPATION 5€

DÉPART RESTAURANT ÉCOLEAIRE

Le principe est simple, des équipes, un fil rouge, une balade autour du bourg avec des étapes jeux, énigmes ... puis apéro et soupe à l'oignon pour terminer cet après-midi convivial.

ORGANISÉE PAR L'AMICALE DE CRÉZEUNET
 INSCRIPTION AVANT LE 8 SEPTEMBRE 2017 AU 05.55.36.05.24 OU 05.55.39.15.45

Buddies Crew

PREMIERE BROCC PARTY
8H DIMANCHE 15 OCTOBRE 18H

BOURSE D'ÉCHANGE
 VIDE GARAGE
 AUTOS - MOTOS
 CYCLO - TRACTEUR

MEUBLE - OBJET
 FRINGUES - OBJET
 (en loterie)

STANDS
 VINTAGE
 FRINGUES - OBJET
 (en loterie)

EXPO
 AUTOS - MOTOS
 US - RETRO

CONCERT L'APRÈS MIDI

ENTRÉE GRATUITE
 (SAUF RÉSERVATION)

RESTAURATION
 ET BUVETTE
 SUR PLACE

AU "BOS VIEUX" RN21. 87620
 SÈREILHAC TEL 0613552077

Gym loisirs



L'association remercie les parents qui ont manifesté leur intérêt pour l'ouverture d'une séance de ZUMBA KIDS.

Nous ne pouvons malheureusement pas ouvrir ce cours cette saison, faute d'inscription et surtout faute de locaux disponibles. GYM LOISIRS vous donne rendez-vous à vos enfants pour une séance de Zumba KIDS le jour du Téléthon.

Gym loisirs
 Aïe - Aïe - Aïe

C'est fini les vacances !!!

Je vois tout donner!

L'association **Gym loisirs** est heureuse de vous annoncer
la reprise de ses cours

Strong : lundi 11 septembre 19h30
Zumba : lundi 11 septembre 20h30
Gym tonic : mercredi 13 septembre 20h30
Gym détente : jeudi 14 septembre 14h

! Pendant les travaux de la salle polyvalente
 Les cours auront lieu
Au pôle sportif d'Aixe/Vienne

Venez nous rejoindre nous vous offrons la possibilité de tester chacune de nos séances
 Gratuitement avant de vous engager

Les Petites Canailles

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les Petites Canailles organisent leur Assemblée Générale le **29 septembre 2017 à 20 h 30** au **Restaurant Scolaire**

Nous vous attendons nombreux. Merci.

Pour Info

Leonberg

C'est sous un magnifique soleil que notre Régionale d'Elevage organisée par le Club Français du Léonberg s'est déroulée le 26/27 Août sur le site de Maison Neuve. 40 chiens venus de toute la France ont participé, du bébé de 4 mois à la vétérante de 10 ans, sans oublier un chien en classe travail, (travail à l'eau). Mr Ludovic Denis a officié en tant que juge pendant ce week-end et en plus des chiens, il a beaucoup apprécié notre superbe site et aussi notre convivialité. Nous remercions également Mr Francois Rauch, Président de la Canine de la Haute Vienne, venu passer le dimanche en notre compagnie. Un grand merci aux "rares" personnes de notre commune qui sont passées en "visiteurs", en particulier notre ancien médecin le Dr Tessier et notre ancien pharmacien, Mr Puiffe qui n'oublie jamais de venir nous voir, je tenais à le souligner...

Rendez-vous donc l'an prochain, week-end du 25/26 Août 2018 avec, je l'espère, autant de participants que cette année et avec de nouveaux projets d'organisation... à mettre en place...

Mme Chabanne Sabine, Vice Déléguée Région Nouvelle Aquitaine du Club Français du Léonberg 06.79.28.14.75



Rentrée des classes



La rentrée à l'école Guillaume Bourbon de Séreilhac s'est déroulée sereinement. 203 élèves sur les 208 inscrits étaient présents pour ce grand jour !

Calmement, les élèves ont repris le chemin des classes et leurs habitudes tandis que les nouveaux arrivants s'intégraient à leurs nouvelles classes. Chez les plus petits, quelques chagrins vite consolés par les maîtresses et les ATSEM.....

A midi, Monsieur le Maire, accompagné de plusieurs conseillers municipaux et du directeur de l'école a pris le repas au restaurant scolaire.

C'est parti pour une nouvelle année !!!



Infos

Séniors : évitez les chutes

Plus l'âge avance, plus le risque de chute augmente. Souvent celles-ci sont liées à l'aménagement de l'habitat. Afin de les éviter, quelques mesures simples existent. Dégagez les lieux de passage de tout obstacle, recouvrez de tapis antidérapants les carrelages, lino, parquets, fonds de douche ou de baignoire. Des barres d'appuis installées dans les toilettes ou la douche sont utiles pour garder l'équilibre. Pensez à bien éclairer vos pièces en préférant plusieurs lampes à un unique plafonnier. Enfin, rangez à portée de main les objets fréquemment utilisés.

Boîtes aux lettres :



Pour éviter des erreurs de remise de courrier, colis ou autre, il serait souhaitable d'inscrire très lisiblement, votre nom et prénom sur votre boîte aux lettres.

Le Secours Populaire

Le Secours Populaire renforce son aide pour les besoins des personnes en difficulté. Il nous informe de leur présence par le véhicule « Solidaribus » qui sera stationné :

Place du 8 Mai à Flavignac de 10 h à 11 h 30

Les jeudis : 5 octobre 2017, 2 novembre 2017 et 7 décembre 2017.



Exposition à la mairie

Une exposition de monnaie ancienne est actuellement installée dans le hall de la mairie. Invitation au voyage dans l'histoire de France ou Madeleine de Proust faisant remonter nos souvenirs d'enfance.

À ne pas rater !

Un grand merci à un collectionneur émérite de la commune qui a accepté de partager sa passion avec tous pour que vive cette exposition.

Carte grise sur Internet

Depuis le début de l'année 2017, l'Etat modernise les démarches liées aux titres réglementaires que sont la carte d'identité, le passeport, le permis de conduire et la carte grise (certificat d'immatriculation).

Des télé-procédures sont dorénavant disponibles sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) :

www.ants.gouv.fr

Les démarches aujourd'hui réalisables sur Internet :

- changement de titulaire (carte grise)
- changement d'adresse (carte grise)
- déclaration de cession de véhicule (carte grise)
- réédition d'une carte grise après vol, perte ou détérioration (carte grise)
- suivi de la fabrication du titre (carte grise)
- inscription au permis de conduire
- demande de permis de conduire (tous motifs)
- suivi de la fabrication du titre

Par ailleurs, il est possible de solliciter l'aide d'un médiateur dans les différents points numériques situés en préfecture et sous-préfectures.



Mémoire de pierre, mémoire d'homme (2)



Robert Curiosac vit tout d'abord une immense figure géométrique tracée sur le sol, rappelant une croix. Un rectangle très allongé se terminait par une partie arrondie dirigée en gros dans la direction de St Martin le Vieux. À l'extérieur de ce tracé, de gros blocs de pierre étaient rassemblés posés à même le sol. D'autres arrivaient sur des chariots tirés par des chevaux. Près du tracé un petit groupe d'hommes s'affairait. L'un d'eux, élégamment habillé était l'objet de beaucoup de déférence de la part des autres. Chiméric souffla à Curiosac : « C'est le seigneur de Saralhac qui a décidé avec l'évêque de faire construire une église au milieu du village ». M. de Saralhac se tournait souvent vers un homme calme, sûr de lui, au teint basané, avec une cicatrice lui barrant la pommette gauche jusqu'au bas de la mâchoire. Curiosac n'entendait pas les questions posées mais il voyait l'homme à la cicatrice répondre en montrant tel ou tel point du tracé ou s'avancant même dans le grand rectangle, levant les deux bras vers le ciel comme pour montrer une élévation de la figure géométrique. Qui est-ce ? demanda à mi-voix Curiosac à Chiméric ? – « c'est un maçon devenu maître d'œuvre à force de travail et d'expérience. Il connaît toutes les sciences de la construction ». Curiosac eut alors l'impression d'un déchirement venu du ciel et d'un film projeté en accéléré. Il avait soudain sous les yeux l'immense chantier quelques années plus tard. Le tracé qu'il avait vu sur le sol était maintenant profondément creusé. De gros blocs de granit avaient pris la place du tracé initial constituant les fondations du futur édifice. Sur les fondations les maçons avaient ajusté et posé les murs de pierre brute et leurs parements réalisés par les tailleurs de pierre et scellés au mortier. Les murs commençaient à monter. Un homme faisait tourner de l'intérieur une immense roue avec ses pieds comme un écureuil ou un hamster dans sa cage. Une grosse corde s'enroulait alors sur l'essieu comme on enroule la corde d'un puits pour remonter un seau d'eau. Cette corde passait en hauteur sur un jeu de poulies qui démultipliaient le mouvement et permettaient de monter sans effort les gros blocs de pierres taillées. Au fur et à mesure de l'édification, Curiosac voyait placer des poutres horizontales ancrées dans la maçonnerie par des trous spécialement aménagés et portant un plancher d'échafaudage. L'homme à la cicatrice vérifiait le travail au fur et à mesure avec un fil à plomb, un niveau et une corde à 13 nœuds qui permettait de tracer des angles droits, de vérifier l'horizontalité ou la verticalité d'un mur, et le respect des proportions selon le nombre d'or. Plus loin, à même le sol, les éléments de toiture, les arcs, les voûtes étaient posés sur un énorme cintre en bois de charpente qui maintenait les pierres jusqu'à ce qu'on puisse poser, au point le plus haut, la pierre d'angle, sorte de clé qui bloque tout l'ensemble. Curiosac était impressionné par la vue d'ensemble du chantier, avec un nombre incroyable d'artisans au travail, des tailleurs de pierre, des maçons, des charpentiers, des forgerons, des peintres, des verriers, des marbriers, des plombiers. Chaque corps de métier travaillait indépendamment et se nourrissait ou se reposait dans des « loges » petits édifices en bois ou en pierre tout autour du chantier. Malgré une impression générale de fourmillement, tout semblait suivre un ordre établi par un mystérieux chef d'orchestre qui conduisait à un ensemble harmonieux et solide. Curiosac se tourna vers Chiméric : « qui sont ces hommes ? D'où viennent-ils ? Comment sont-ils organisés et dirigés ? »



Lions Club



Le **SALON GOURMAND** organisé tous les ans par le LIONS CLUB d'AIXE sur VIENNE aura lieu cette année les 7 et 8 octobre prochains. Il se tiendra à la salle polyvalente de Maison Neuve à Séreilhac. Ce salon que beaucoup d'habitants de nos communes connaissent désormais accueillera une cinquantaine d'exposants (Vignerons, artisans, producteurs, ..) issus de notre région mais également de plusieurs autres. Ce 34ème salon saura être à la hauteur des précédents car, outre le nombre important d'exposants, la qualité et l'originalité des produits auront été tout particulièrement recherchées par les organisateurs. Il y en aura pour tous les goûts et tous les budgets !!! Les visiteurs qui souhaiteront déjeuner sur place pourront le faire le samedi et le dimanche midi, au restaurant du salon. Deux menus seront proposés à des tarifs modérés, il ne sera pas nécessaire de retenir sa table à l'avance et il suffira tout simplement de se présenter vers 12 heures à l'accueil. Une soirée raclette est également organisée sur réservation le samedi soir (réservation sur place ou à contact@lionsclubaixesurvienn.fr). Le LIONS CLUB d'AIXE organise cette manifestation dans le seul but de collecter des fonds pour des œuvres sociales ou culturelles. L'entrée à 1€, la location des stands par les exposants et les recettes des repas nous permettent de dégager un bénéfice qui, comme d'habitude, sera intégralement reversé à des associations ou structures locales.

ALORS VEZENEZ NOMBREUX DECOUVRIR OU RE-DECOUVRIR CE SALON !

Notre église est notre patrimoine. C'est un témoin de l'Histoire de notre commune depuis le Moyen-âge. Le soin apporté depuis de nombreuses générations de séreilhacois à son entretien nous permet aujourd'hui encore de vivre avec elle comme repère au quotidien. Nous nous devons de la transmettre dans le meilleur des états à nos enfants et plus largement aux générations qui nous suivront.

Soutenez notre projet de restauration intérieure de l'église en faisant un don à la fondation du patrimoine.



Les Seychas



Le 15 octobre a lieu à Séreilhac une course d'endurance à cheval de niveau national sur des distances allant de 10 à 80 km. Le départ, l'arrivée et les contrôles vétérinaires ont lieu au centre équestre Les Seychas. Les tracés passent sur les communes de Séreilhac, St Priest sous Aix et St Yriex sous Aix. Les chevaux vont passer à vive allure, parfois sur des routes, à des croisements ou dans des villages. Nous vous prions d'excuser la gêne occasionnée et vous encourageons à venir admirer les athlètes au centre équestre pendant cette journée. A très bientôt.

Contact : CE des Seychas : 05.55.39.11.06 et 06.83.19.99.19



Pour Info (Suite)



A.P.A et V.A.E (infos)

Aide Personnalisée à l'Autonomie (A.P.A.). L'avantage fiscal dont bénéficie le titulaire de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) qui emploie un salarié à domicile prend la forme à compter de l'imposition des revenus de l'année 2017 (déclarés en 2018), d'un crédit d'impôt, et non plus d'une réduction d'impôt. La réduction d'impôt s'applique jusqu'aux revenus déclarés de l'année 2016 (impôt payé en 2017). Pour mémoire, le crédit d'impôt permet de bénéficier d'un remboursement par le fisc d'une partie des dépenses payées par le contribuable faiblement ou non imposée. La réduction d'impôt, quant à elle permet uniquement de diminuer ou d'annuler l'impôt à payer.

Validation des Acquis d'expérience : (V.A.E.) De nouvelles modalités de mise en œuvre seront applicables à compter du 1^{er} octobre 2017. En application de la loi du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels, dite loi « travail », un récent décret précise les nouvelles modalités de mise en œuvre de la Validation des Acquis d'Expérience (VAE). Pour rappel, la loi « travail » a, notamment, réformé le dispositif de la VAE en facilitant son accès aux personnes peu ou pas qualifiées.

Les activités prises en compte :

Les activités professionnelles salariées, non salariées, bénévoles ou de volontariat, exercées par une personne inscrite sur la liste des sportifs de haut niveau, exercées dans le cadre de responsabilités syndicales, exercées dans le cadre d'un mandat électoral local ou d'une fonction électorale locale.

Lorsqu'il s'agit d'activités réalisées en formation initiale continue, peuvent être pris en compte :

Les périodes de formation en milieu professionnel, de mise en situation en milieu professionnel, les stages pratiques, les préparations opérationnelles à l'emploi, les périodes de formation pratique de contrat d'apprentissage, de contrat de professionnalisation ou de contrat unique d'insertion.

Ces activités devront être exercées pendant une **durée d'au moins un an** (contre trois ans aujourd'hui) de façon continue ou non, et en rapport direct avec le diplôme ou le titre à finalité professionnelle ou le certificat professionnel pour lequel la demande de VAE est déposée. Cette durée est calculée sur un nombre d'heures correspondant à la durée de travail effectif à temps complet en vigueur dans l'entreprise en fonction de la période de référence appliquée, précise le décret.



Marchands ambulants - Place Ste Madeleine



Un nouveau marchand ambulant devrait s'installer le Dimanche matin : **Vente de produits alimentaires monastiques.**

Deux nouveaux marchands ambulants devraient s'installer le mercredi matin : **vente**

de fruits et légumes et de paëlla.

Le Conseil Municipal leur souhaite la bienvenue et la pleine réussite de leur travail.

Nous rappelons également que le dimanche matin un marchand de fruits et légumes est toujours à votre disposition ainsi que le vendredi soir : vente de pizza (TONY PIZZA)



Vie de Famille

Naissances

Erwan, Gabriel, Paul BRISSAUD, Chez Mana, le 29 juillet 2017

Mélina, Ghislaine MEIRA, Le Mas Vergnez, le 14 août 2017

Sohan BOUTOT, Chauffarie, le 24 août 2017

Le Conseil Municipal leur souhaite longue et heureuse vie et félicite leurs heureux parents.

Décès

Henri DUBOIS, Clairefaye, le 17 juillet 2017

Jean Gabriel AUGÉIX, 14 rue Suzanne Valadon, le 17 juillet 2017

Marie Louise DOUDET, La Plagne, 17 août 2017

Le Conseil Municipal prend part à la peine de leurs familles et leur présente ses sincères condoléances.

Manifestations des Associations à Venir

30/09 & 01/10	Fête de l'Âne - Maison Neuve	07 & 08/10	Salon gourmand - Lions Club
---------------	------------------------------	------------	-----------------------------